

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 11 (1951)

Vorwort: Introduction
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Le théâtre de la politique mondiale n'a pas manqué, durant l'année du présent rapport, d'événements sensationnels qui ont tenu l'humanité en haleine. En Corée, des pourparlers d'armistice ont commencé après des combats de fortune diverse, mais à la fin de l'année n'avaient encore abouti à aucun résultat. En Indochine, en Birmanie, en Malaisie, la guerre de guérilla couve toujours. La Grande-Bretagne est entrée en conflit avec la Perse au sujet du pétrole, avec l'Egypte au sujet du canal de Suez et du Soudan. La France rencontre en Tunisie des difficultés grandissantes. Grâce aux forces croissantes de l'Occident, la guerre générale a pu être évitée. Si bien que Charles Wilson, le chef de l'économie de guerre américaine, croit pouvoir affirmer qu'au cours de l'année 1951, les chances de paix par rapport aux dangers de guerre ont passé de 50-50 à 60-40.

La conjoncture économique a été profondément influencée par les dépenses de réarmement.

Aux Etats-Unis, l'on s'est récemment décidé à restreindre considérablement l'affectation de matières premières à l'industrie civile. En Europe, les suites fâcheuses du réarmement ont pu momentanément rester dans des limites supportables, grâce surtout au soutien de l'Amérique, bien que des hausses de prix n'aient pu être évitées. Le danger d'inflation ne peut être considéré comme écarté aux Etats-Unis et encore moins dans quelques grands Etats européens. D'autre part, on ne peut méconnaître qu'il existe une volonté croissante de collaboration économique entre les pays libres d'Europe. Le premier résultat concret en est la ratification du plan Schuman

par les parlements de la France et de l'Allemagne de l'Ouest.

Si l'Union européenne des paiements n'a réalisé que partiellement les espérances mises en elle pour la stabilisation des relations et l'intensification du trafic des marchandises entre les Etats européens, elle a cependant montré son utilité dans le domaine du tourisme par le relâchement des restrictions d'attribution de devises. Il en est résulté que tous les pays appartenant à l'Union ont pu constater, par rapport à l'année dernière, une plus grande fréquentation d'hôtes étrangers. Les difficultés budgétaires survenues en Grande-Bretagne et en France à la fin de l'année dernière ont montré qu'un déséquilibre de l'économie européenne existe toujours, et ont apporté au tourisme de nouvelles et sévères restrictions des attributions de devises.

L'économie suisse s'est trouvée durant toute l'année sous le signe d'une haute conjoncture prononcée. 10,5 millions d'heures supplémentaires furent effectuées, contre 6,42 millions l'année précédente. En juin, le nombre des chômeurs est tombé à un minimum qui n'avait encore presque jamais été atteint. Environ 100 000 ouvriers étrangers travaillent dans notre économie. Le degré d'occupation dans l'industrie, principalement dans le bâtiment, dans certaines branches textiles, dans la métallurgie, la chimie, et dans l'horlogerie, atteignit au milieu de l'année le record de 137 points (1938=100). La haute conjoncture se manifeste particulièrement forte dans le mouvement du commerce extérieur. Le montant des importations, de 5915,5 millions de francs, est en augmentation de 30 % par rapport à 1950, pour un volume de marchandises en augmentation d'un cinquième. Ces chiffres dépassent, en valeur et en volume, tous les résultats enregistrés dans les années précédentes et l'on devrait pouvoir s'attendre à ce que les pays dans lesquels nous achetons beaucoup puissent mettre à la disposition de leurs touristes des devises en suffisance pour des voyages en Suisse.

Les exportations, avec un montant de 4690,9 millions de francs ont aussi atteint un chiffre record. Le surplus d'importation du bilan commercial se chiffre pour l'année à 1224,6 millions et a donc presque doublé par rapport à 1950.

L'index du coût de la vie, jusqu'en décembre est monté de 162,10 en janvier à 171,0. Il était de 166,7 au milieu de l'année, ce qui représente une hausse de 7,6 points par rapport au milieu de l'année 1950.

La hausse du coût de la vie, attribuable à la hausse des prix d'importation sur lesquels la Suisse n'a aucune influence, est encore relativement modeste en comparaison d'autres pays où elle atteint 20 % et plus. Le fait que les prix demandés pour le logement, l'entretien et le transport ont été d'une plus grande stabilité en 1951, a rendu à l'industrie suisse du tourisme toute sa capacité de concurrence avec d'autres pays et a réduit à néant la réputation de la Suisse comme « pays cher ».

Notre tourisme a été fortement stimulé, comme déjà dit, par l'attribution plus libérale de devises pour les voyages de tourisme proprement dit, en dehors des voyages d'affaires, par divers pays. Mentionnons tout spécialement le taux de 100 livres par personne, temporairement garanti, pour les touristes anglais ; de 600 D.M. pour les touristes allemands ; de 750 kr. pour les touristes suédois, et depuis peu pour les touristes danois ; l'abandon par la Hollande du « système de la loterie » dans l'attribution des devises ; de 300 livres pour les personnes domiciliées en Egypte. En raison de transactions illégales de devises, certaines mesures de restriction de paiement des montants de devises de Belgique, de Luxembourg, de France et d'Italie durent malheureusement être prises peu avant la fin de 1951.

En vue d'augmenter les taux d'occupation, la Société suisse des hôteliers, avec la participation des hôtels de sports d'hiver, a mené pendant l'hiver 1950/51 une action remarquable en garantissant à chaque hôte étranger, pour un séjour à l'hôtel d'au moins 14 jours, une ristourne de 50 francs. Plus de 20 000 hôtes ont prolongé leur séjour jusqu'à 14 jours et plus et ont bénéficié de cette prime.

Pour d'autres actions entreprises — telles que la réduction des tarifs des écoles de ski et des guides de montagne, grâce à des subsides officiels — nous renvoyons au paragraphe « sport » du présent rapport (page 30).